



MUNICIPALITE
DE
COINSINS

PREAVIS N° 002/2025

RAPPORT DE GESTION 2024 DE LA MUNICIPALITE

Coinsins, le 12 mai 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion durant l'année 2024.

1. Préavis présentés au Conseil général durant l'année 2024

La Municipalité a présenté six préavis au Conseil général, à savoir :

| | |
|--------------------|---|
| Préavis N° 01/2024 | Rapport de gestion 2024 et adoption des comptes 2024 <i>Préparation Laurent Bardet et Anick Delay</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 02/2024 | Arrêté d'imposition pour l'année 2025 <i>Préparation Laurent Bardet et Anick Delay</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 03/2024 | Demande de crédit extra-budgétaire de CHF 50'000.00 HT, destiné à financer l'étude, jusqu'à soumissions rentrées, de l'assainissement énergétique de l'immeuble communal des quatre vents <i>Préparation Laurent Bardet et Serge Cerato</i> <i>Présentation Serge Cerato</i> |
| Préavis N° 04/2024 | Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 600'000. --, destiné à financer la rénovation du complexe scolaire du Bois-de-Chênes <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 05/2024 | Révision du règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 06/2024 | Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA) <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 07/2024 | Renouvellement du droit distinct et permanent (DDP n° 247) en faveur de Monsieur Didier Menoud <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |

| | |
|--------------------|---|
| Préavis N° 08/2024 | Budget 2025 <i>Préparation Laurent Bardet et Anick Delay</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 09/2024 | Modification de l'art. 21 des statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC) - plafond d'endettement <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 10/2024 | Demande d'un crédit d'investissement pour la réfection d'un collecteur et de sa canalisation sous la Route de la Tourbière <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 11/2024 | Nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |
| Préavis N° 12/2024 | Création du droit distinct et permanent (DDP n° 438) sur la parcelle 230 en faveur de la SIAEP <i>Préparation Laurent Bardet</i> <i>Présentation Laurent Bardet</i> |

Tous les préavis ont été acceptés. Le préavis N° 12/2024 a été accepté avec un amendement.

2. Autorités

La répartition des dicastères, qui n'a pas été modifiée depuis juillet 2021, est la suivante :

- **Laurent Bardet** Syndic Administration générale, Finances, Domaines communaux, Eaux, Routes, Conseil régional.
- **Serge Cerato** Bâtiments communaux, Sociétés locales et manifestations, Services Industriels (Eclairage public), Aménagement du territoire.
- **Gisèle Martinez Roba** Vice-Syndique Espaces verts, Gestion des déchets, Cimetière, SDIS, Forêts/cours d'eau.
- **Olivier Mermoud** Police des constructions, Police, Protection civile, Cantine scolaire.
- **Marlyse Perroset** Petite enfance, AISE, Affaires sociales, Aînés, Cultes.

La Municipalité a siégé à 44 reprises en 2024.

En plus des dicastères communaux, les membres de la municipalité font également partie des associations, commissions et sociétés suivantes :

- **Laurent Bardet** Conseil d'administration de la SEIC SA.
Délégué au Conseil régional et à l'Association des Communes Vaudoises.
Membre du Conseil Intercommunal de l'APEC.
- **Marlyse Perroset** Membre du CODIR de l'AISE.
Membre du Conseil Intercommunal de l'ARAS et du RAT.
- **Serge Cerato** Membre du Conseil Intercommunal du SDIS et de l'APEC.
- **Gisèle Martinez Roba** Membre du CODIR du SDIS.
- **Olivier Mermoud** Membre du Conseil Intercommunal de l'AISE et de l'ORPC.

3. Informations administratives et diverses

- Population au 31 décembre 2024 517 (Suisse 416 – Etranger 101)
- Arrivées 34
- Départs 41
- Naissances 7
- Décès 4
- 105 résidents ont bénéficié de la participation communale de CHF 100.-- sur l'abonnement CFF demi-tarif.

4. DICASTÈRES - Rapports des Conseillers municipaux

Laurent Bardet

L'année 2024 s'est déroulée normalement et j'espère que notre rapport vous aidera à mieux visualiser tout cela.

Les heures de vacation des municipaux dédiées à la représentation de notre commune dans les différents Conseils d'administration, Associations et Ententes se montent à 535 heures.

Nous ne passerons pas longtemps sur les finances de la commune, celles-ci étant clairement expliquées sur le préavis lié aux comptes. Nous soulignerons seulement que la Municipalité fait partie des communes supportant le recours contre la péréquation indirecte afin de faire valoir les droits de notre commune auprès du Canton. Ceci pour les années 2022 et 2023.

Nous ne prévoyons pas de recourir pour 2024 et les années à venir dans l'état actuel.

a) Administration générale

Comme chaque année, la Municipalité se réjouit de pouvoir compter sur des personnes motivées, compétentes et engagées tant au bureau que sur le terrain. Elle profite de ce rapport pour remercier chaleureusement :

- Mme Christel Peter Secrétaire municipale depuis le 1^{er} mars
- Mme Bernadette Ruchonnet Secrétaire municipale jusqu'au 30 avril
- Mme Anick Delay Boursière/Secrétaire suppléante
- Mme Catherine Faupel Contrôle des habitants
- M.Oscar Zarrottin Employé communal
- Mme Jessica Damon Responsable de la cantine scolaire
- Mme Rose-Marie Bovon Employée à la cantine scolaire jusqu'au 30.06.2024

| | |
|----------------------|--|
| - Mme Viviane Rupp | Employée à la cantine scolaire |
| - Mme Isabelle Rudaz | Employée à la cantine scolaire |
| - Mme Marilu Edder | Employée à la cantine scolaire |
| - M. Daniel Orpel | Employé à la cantine scolaire depuis le 19.08.2024 |

Les premiers mois de l'année ont été utilisés pour assurer une transition des plus conviviale entre notre jeune retraitée et notre nouvelle secrétaire municipale, ce qui a finalement été marqué par une verrée qui a rassemblé, à quelques exceptions près, toutes les personnes qui ont travaillé avec Madame Ruchonnet durant ces longues années de service. Il a fallu ensuite le temps pour la Municipalité d'apprendre à réorganiser sa manière de travailler ne pouvant plus faire appel à la connaissance de la secrétaire siégeant avec la Municipalité depuis plus de 20 ans.

La gestion des archives est toujours assurée par une société externe, Pro Archives Conseils, à Nyon qui procède à un archivage trimestriel et vérifie que tout soit conservé conformément à la Loi sur les archives. Celles-ci sont conservées dans un local sécurisé et ventilé.

Nous avons pris le temps de finir de rencontrer les acteurs de la zone industrielle / artisanale qui ont accepté notre invitation et avons pu avoir des échanges constructifs sur plusieurs sujets les touchant directement ou indirectement.

La visite annuelle de la Préfecture conduite par Madame le Préfet Chantal Turin a eu lieu en date du 27 novembre 2024. Aucun problème n'a été relevé sur la gestion administrative, ni sur les relations au sein de l'administration et de la Municipalité.

La fin de l'année a été rythmée par la validation et confirmation que les fameux PRU (Point de rencontre d'urgence) étaient à disposition de la population en cas de besoin et que ceux-ci répondaient aux besoins du Canton.

Il est important de mentionner que la Municipalité n'a pas eu besoin de faire usage des compétences suivantes : Autorisation générale de plaider, autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles ainsi que de l'autorisation d'emprunter et ou de cautionner durant l'année 2024.

b) SIAEP (Service intercommunal d'alimentation en eau potable Coinsins-Duillier)

Plusieurs séances de travail au sein de la SIAEP ont permis d'avancer sur les projets de rénovation ainsi que de transformation, à la suite de la visite de l'OFCO (Office de la consommation) de 2024.

Les coûts de cette modernisation, comme mentionné dans le rapport précédent, seront pris en charge par la SIAEP, par le biais de son fonds de renouvellement, qui est alimenté à parts égales par nos deux communes. Ces travaux pourraient commencer d'ici la fin de l'année 2025. Comme vous pouvez l'imaginer, cette année encore les ventes d'eau au SI de Nyon se sont arrêtées dès que nous avons demandé à la population d'utiliser l'eau de manière responsable.

La quantité d'eau vendue durant la période d'hiver a généré des revenus très intéressants.

Nous avons également dû faire face à une fuite assez importante sur notre réseau qui a pu être réparée sans devoir engager trop de moyens.

c) Sources

A l'instar de l'année passée, nous nous permettrons de remercier les citoyens qui ont joué le jeu lors de notre invitation à utiliser l'eau avec modération durant l'été.

Malheureusement, il semble que seules les actions restrictives pouvant découler sur des amendes fonctionnent, car une petite partie de la population continue de penser que la verdure de leur jardin est plus importante que l'eau qu'ils boivent. Ceci nous contraindra à être plus restrictifs les années à venir. Le sens civique de chacun n'ayant malheureusement pas porté ses fruits sur les 2 à 3 dernières années.

d) Épuration eaux claires & eaux usées

Nous avons continué le curage avec passage de caméras par secteur sur un tournus de 3 ans. Les citoyens ont été informés des tournus dans leurs quartiers en début d'année, afin qu'ils puissent se rapprocher de la société opérant les curages pour faire connaître leur intérêt de profiter du déplacement du camion.

Durant l'année 2024, nous n'avons pas eu de grosse intervention, mis à part sur la route de la Tourbière. Les travaux d'entretien de ce tronçon vous ont été présentés dans le préavis 10/2024.

Toutefois, nous avons potentiellement un réseau qui se fait de plus en plus vieillissant et qui pourrait demander plus d'investissement dans les années à venir. Ceci malgré nos campagnes annuelles de curage et nos interventions ponctuelles.

Afin de diminuer l'apport des eaux pluviales dans le réseau des eaux usées nous avons continué la campagne de teintage à la fluorescéine lors des nouvelles constructions, ceci dans le but de s'assurer de la bonne connectivité et d'éviter ainsi que ces eaux claires ne partent dans les eaux usées et donc à la station d'épuration.

Comme mentionné à de nombreuses reprises, ces investissements devront être autofinancés dès l'entrée en force du nouveau règlement.

e) Routes

Les réfections de la chaussée en 2024 ont consisté principalement, comme les années précédentes, à des interventions de pontage des fissures et de reprofilage en matériaux bitumineux et gravillons. Ces travaux d'entretien ont été réalisés par notre employé communal pour les petits trous à combler, ou par une entreprise spécialisée.

Nous avons profité du passage dans la région d'une machine plus importante pour faire de plus gros travaux sur le ralentisseur devant l'auberge, celui-ci présentant une déformation importante dans le sens Coinsins-Vich.

f) Région de Nyon

Le Conseil Régional poursuit ses nombreuses activités locales, régionales et extrarégionales dans le cadre du mandat qui est le sien.

Si les transports publics et la mobilité douce sont toujours au cœur des débats, des projets à initier ou à suivre, tels que : Le fonctionnement de l'institution, le tourisme, la culture, le sport, l'économie, l'environnement, la communication et le développement régional ne sont pas en reste.

Une grande partie de la fin d'année a été rythmée par les séances liées à la situation et au sauvetage de TéléDôle. Pour le supplément, je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel 2024 du Conseil Régional ainsi que des documents du Conseil intercommunal qui sont disponibles sur le site internet de la Région de Nyon www.regiondenyon.ch.

Pour information, 41 communes du district étaient membres de la Région de Nyon en 2024 (une commune ayant rejoint l'association en 2024). Ceci représente plus de 91% de la population du district qui englobe 47 communes.

Serge Cerato

a) Bâtiments communaux

Ecole :

Afin d'uniformiser la teinte dans les locaux scolaires, nous avons procédé à l'arrachage et au remplacement du revêtement du sol usagé dans les couloirs et les dégagements des anciens pavillons. Divers aménagements ont été réalisés dans la classe destinée aux activités créatrices manuelles (ACM) afin d'être en conformité avec les exigences cantonales. (Pharmacie de secours, extincteurs, etc.).

Les contrôles d'installations électriques périodiques OIBT ont été réalisés dans les trois nouvelles classes ainsi qu'à l'abri PC situé au sous-sol du bâtiment.

Des nouveaux luminaires LED ont été installés dans les coursives extérieures de l'école. Une prise 400V a été posée à l'extérieur afin d'alimenter la caravane dentaire scolaire lors de son passage annuel à Coinsins.

4 Vents :

A la suite d'un important dégât des eaux, des travaux d'assèchement et de réfection des peintures et des revêtements de sol ont dû être réalisés dans un appartement du rez-de-chaussée. Ces travaux ont été partiellement pris en charge par l'assurance bâtiment.

Au 31 décembre 2024, nous n'avions pas encore reçu les devis concernant les travaux d'assainissement énergétique de l'immeuble.

Auberge :

Le système de ventilation du restaurant et de la cuisine a fait l'objet d'une investigation et d'un inventaire sur l'état des appareils. Ceux-ci datant de la construction de l'Auberge, une étude est en cours afin de remettre cette installation en état, pour un fonctionnement adapté.

Tourbière 11-13 :

A la suite de la demande de locataires pour l'installation de bornes de recharge électriques pour les véhicules, nous avons demandé une offre à une entreprise. La mise en place s'avère problématique étant donné que les places équipées seraient limitées et qu'elles font l'objet d'un bail à loyer pour chaque locataire.

b) Sociétés locales

La Société de Jeunesse a organisé la Fête nationale ainsi que la Broche communale. Cette année nous avons pu profiter d'un intermède musical proposé par le groupe d'un citoyen de Coinsins ainsi que d'animations pour les enfants.

La population a également été conviée au repas de soutien à la salle Alinghi.

La 4^{ème} édition de l'«US Cars » s'est déroulée en juin sur les terrains agricoles du Grand-Pré et a rencontré un vif succès.

Giselle Martinez Roba

a) Place de jeux

La place de jeux est toujours très appréciée par les enfants et leurs familles. Son entretien courant est assuré par notre employé communal. En parallèle, un contrôle annuel est réalisé par un expert, afin de garantir la sécurité et la qualité des installations. En cas de nécessité, des travaux de rénovation sont effectués. Cette année, des interventions ont été réalisées afin de sécuriser davantage la bordure de la place côté ouest, ainsi que sur la zone de chute sous l'arbre rotatif à cordes, qui a été entièrement refaite selon les normes en vigueur.

b) Gestion de déchets

Malgré les pluies abondantes du samedi 6 juillet, la collecte des déchets spéciaux ménagers (DSM), organisée après plusieurs années d'interruption, s'est déroulée avec succès. Les habitants ont répondu présent, participant activement au tri et à la collecte, témoignant ainsi d'une réelle implication dans la gestion responsable des déchets.

Cette mobilisation souligne l'importance de ces initiatives pour préserver l'environnement et renforcer la sensibilisation au sein de la communauté. Concernant notre déchetterie, l'entreprise en charge de la surveillance et du nettoyage demeure inchangée. Les surveillants, quant à eux, sont encouragés à assister les usagers en leur apportant une aide précieuse lors du dépôt des déchets dans les bennes appropriées, garantissant ainsi un tri efficace et une meilleure valorisation des déchets.

c) Forêts

Grâce à notre implication régulière lors des séances des commissions de gestion et d'information de la Fondation du Bois de Chênes, la commune est pleinement à jour avec les tâches qui lui incombent selon le plan de gestion établi par le canton, assurant ainsi une coordination optimale et une gestion sécurisée du site. Un défi majeur consiste à concilier les attentes et souhaits des usagers de la forêt avec les exigences légales de conservation, afin de garantir une cohabitation harmonieuse et durable.

d) Défense incendie

Pour rappel, le SDIS Gland-Serine regroupe les communes de Gland, Vich, Coinsins, Begnins, Bassins, Burtigny et Le Vaud. À la fin de l'année 2024, il comptait un effectif de 104 sapeurs-pompiers, dont 19 femmes et 85 hommes. Au cours de l'année, le SDIS est intervenu à 136 reprises, totalisant 1'292 heures d'intervention.

Après 30 ans d'exploitation et face à l'évolution des missions confiées aux pompiers, la caserne de Montoly doit être modernisée afin de répondre aux exigences actuelles et futures. Son agrandissement ainsi qu'une réorganisation des espaces intérieurs sont devenus nécessaires. Le préavis concernant son extension a été approuvé par le conseil intercommunal, et si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient débuter en 2025.

Olivier Mermoud

a) Police des constructions

L'année 2024 a de nouveau été marquée par un nombre important de projets dans notre commune dans la continuité de 2023.

S'agissant des permis de construire, quinze ont été délivrés. Il n'y a pas vraiment de tendance par rapport aux types de projets. En effet, nous avons délivré des permis de construire pour des rénovations, des transformations, des créations de piscines en passant par des démolitions / reconstructions. Cela est réjouissant car cela montre une dynamique intéressante au sein de notre commune.

A noter que les travaux de pose de panneaux solaires n'apparaissent pas dans ces statistiques car ils ne font plus l'objet d'une demande de permis de construire mais d'une simple annonce à la commune. Seuls les projets qui nécessitent des travaux complémentaires, comme par exemple la pose d'une structure de pose dédiée, font l'objet d'une demande de permis de construire. Nous tenons à rappeler que bien que ces travaux ne soient pas soumis à une autorisation mais une annonce, le maître d'ouvrage est tenu de respecter les prescriptions régissant le traitement des déchets d'amiante.

S'agissant des permis d'habiter, huit ont été délivrés en 2024, dont celui marquant la fin des travaux de curage de la baigne aux chevaux.

b) Police

Du côté de la Police, l'année 2024 aura heureusement été pour nous encore une année calme avec 53 évènements sur notre territoire communal. Si le nombre de vols reste faible, la police nous rappelle de rester prudents et d'adopter des astuces, comme par exemple, de simuler une présence lors de vos absences régulières ou prolongées.

c) Cantine scolaire

Le nombre d'élèves pour cette rentrée 2024 est toujours assez élevé et nous avons actuellement 5 personnes qui travaillent au sein de la cantine scolaire. Afin d'améliorer l'accueil des enfants, nous avons fait l'acquisition à la rentrée 2024 d'un bain-marie pour que les aliments servis restent toujours bien chauds.

d) ORPC

En 2024, la protection civile du district de Nyon (ORPC Nyon) a connu une année plus calme avec la première année complète du commandant Monsieur Joël Tobler.

Des investissements d'urgence ont été validés par le conseil intercommunal afin de réparer le toit du bâtiment.

L'année 2024 sera marquée par la reprise d'un positionnement plus stratégique de la part du CODIR, après plus de trois années à être impliquée dans des aspects opérationnels suite au départ de deux commandants.

Outre les activités usuelles comme l'engagement Paléo, le contrôle des abris ainsi que le test des sirènes, l'ORPC est également intervenue en 2024 dans la lutte contre le frelon asiatique ainsi que la mise à disposition de signalétiques spécifiques pour différentes communes du district.

Pour terminer, la réorganisation de la PCI souhaitée par le Canton a pris du retard à la suite d'une levée de bouclier des communes vaudoises, peu désireuses de voir la Protection Civile gérée de manière centralisée à Gollion, perdant ainsi la proximité souhaitée pour ces organisations.

Marlyse Perroset

a) AISE

L'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade est composée de 10 communes soit : Bassins, Bagnins, Burtigny, Coëns, Duillier, Le Vaud, Longirod, Marchissy, St George et Vich.

Le codir (comité de direction) s'est réuni à 18 reprises pour traiter les affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Le travail accompli tout au long de l'année a permis aux quelques **1'127 élèves** de l'établissement de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

L'année 2024 s'est déroulée sans particularité. La collaboration avec l'école, plus particulièrement avec son Directeur, Monsieur Strobino est toujours excellente. Le paquebot de l'AISE vogue en eaux calmes depuis quelques temps, ce qui est bénéfique pour notre mission première, mettre à disposition les infrastructures nécessaires et garantir une prise en charge adéquate des élèves en dehors des périodes.

Les constructions sur Bagnins (primaire) et Duillier sont en cours et devraient permettre d'absorber l'arrivée de nouveaux habitants et potentiellement de nouveaux élèves dans les communes. Un crédit d'étude est en cours pour l'agrandissement du site scolaire de Le Vaud, arrivé à saturation.

b) R A T

Le Réseau d'Accueil des Toblerones, regroupe 17 communes avec l'entrée de Bassins au sein du Réseau dès le 1^{er} mai 2024. Il gère l'accueil de jour pré- et parascolaire ainsi que l'accueil en milieu familial.

Durant l'année 2024, j'ai participé aux deux séances de Conseil Intercommunal.

L'exercice 2024 a été marqué par une progression constante de la fréquentation dans les structures des communes membres du RAT avec une augmentation de 4,8% du nombre total des heures d'accueil.

Deux nouvelles structures viennent compléter le réseau :

La structure « Les Coccinelles » à Gland avec une capacité de 44 places.

La structure « Little Green House » qui devient une société à but non lucratif et propose 66 places supplémentaires pour le réseau.

Ces adhésions portent le nombre total des structures faisant partie du réseau à 28. Le nombre de places d'accueil est porté à **1'848, soit une augmentation de 9,6%.**

La FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) a reconduit son aide et par le financement direct d'une réduction de 20% pour les prestations facturées en novembre 2024.

La participation financière annuelle de la commune aux charges de l'administration du RAT s'élève à fr.12.50 par habitant. D'autre part, la commune participe aux frais de garderie à hauteur de 30% en moyenne, de la facture mensuelle adressée aux parents et calculée en fonction du revenu familial.

c) A R A S

Le changement principal au sein de l'ARAS, Agence Régionale d'action Sociale, interviendra dans la forme juridique de cette structure. Ces missions, actuellement remplies par des associations de communes, seront transférées à des Etablissements autonomes de droit public. Chaque établissement sera doté d'un Conseil d'Etablissement composé de 7 à 9 membres dont une majorité d'élu.es municipaux.ales en charge des affaires sociales.

Ce nouveau système de gouvernance n'interviendra que lorsque la nouvelle loi aura été votée par le Grand Conseil, dans le courant de l'année 2026.

d) Aînés

Sortie à l'Opéra

Le 2 juin 2024, les aînés ont été invités à l'Opéra de Lausanne pour assister à la représentation de « Nabucco » de G. Verdi, suivie d'un repas au café du théâtre. Cette prestation est offerte par un généreux contribuable de Coinsins.

Plan canicule

Selon les directives du Canton, nous avons contacté les aînés âgés de + de 75 ans afin de proposer une aide et/ou une prise de contact en cas de forte chaleur. Personne n'a répondu favorablement à notre proposition d'aide.

Abonnement au magazine Générations

37 personnes ont bénéficié de l'abonnement mensuel au magazine générations offert par la Commune.

Loto de Noël

Le 4 décembre 2024, le 3e loto de Noël a été organisé au foyer communal suivi d'un apéritif dînatoire. Plus de 40 personnes sont venues jouer au loto et partager un moment sympathique.

e) Paroisse et cultes

Paroisse protestante de Gland-Vich -Coinsins

Mme Chrystel Matthey, pasteur, a rejoint la paroisse de Gland-Vich-Coinsins à l'automne 2024. Une bonne collaboration s'est établie avec Mme Chantal Rapin, pasteur, en fonction dès l'été 2023. Elles co-célébrent plusieurs cultes.

Temple de Gland

Les travaux de rénovation à l'intérieur sont quasiment terminés et les cloches sonnent à nouveau. Le parvis et la salle de paroisse vont être rénovés durant le printemps 2025.

Temple de Vich

L'étude de faisabilité concernant des gros travaux de rénovation a été remise à jour. Un préavis devrait être présenté à la fin de l'année 2025. Les travaux pourraient débuter en 2026. Pour mémoire, nous sommes propriétaires pour moitié de ce temple et les frais engendrés nous incombent également pour moitié.

Pour terminer ce rapport, nous tenons à remercier le personnel communal, Mesdames **Christel Peter**, secrétaire municipale, **Catherine Faupel**, préposée au Contrôle des Habitants, **Anick Delay**, boursière, Monsieur **Oscar Zarlottin**, employé communal, ainsi que les employés de notre cantine, Mesdames **Jessica Damon**, **Rose-Marie Bovon**, **Marilu Edder**, **Isabelle Rudaz**, **Viviane Rupp**, Monsieur **Daniel Orpel** ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin avec notre Municipalité, durant l'année 2024.

Bien que ce rapport de gestion ne soit pas exhaustif de toutes les tâches effectuées, il relève cependant les activités les plus importantes de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

En conséquence, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les dispositions suivantes :

Le Conseil Général de la Commune de Coinsins

- vu le préavis municipal N° 02/2025 présenté par la Municipalité ;
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

d'adopter le rapport de gestion 2024 de la Municipalité tel que présenté et de lui en donner décharge.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

L. Bardet

La Secrétaire

Ch. Peter



Coinsins, le 12 mai 2025